

## **REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE** **« CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

---

**Lundi 14 mai 2018 de 14h00 à 16h30 en salle 521 de la Pyramide**

*Présent-e-s* : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, C. Fretigné (LIRTES), L. Vadelorge (ACP), C. Sotinel (CRHEC), E. Athenot (IMAGER), D. Ducard (CEDITEC), V. Ferré (LIS), J. Barkate (Doctorant), L. ZEROUAL-BELBOU (Admin.)

### **1 – HCERES :**

---

#### **Rapport et projet :**

**a) CST (+ structure de médiation prévue en cas de conflit)**

CST : fonctionne.

Dossier à remonter le 15 novembre (première inscription ou réinscription).

Constitution après un délai (à déterminer) pour les inscrits en première année.

Les prochains conseils décideront de la suite du calendrier et d'un retour avec les doctorants sur le fonctionnement.

Procédure de médiation en cas de conflit : La composition de cette structure de médiation est une commission ad hoc réunissant : un membre du conseil du laboratoire du doctorant, un membre de la direction de l'ED et un membre de la direction du DED, en respectant le principe de parité.

**b) Ensemble des documents liés au nouvel arrêté à valider**

(à voter au prochain conseil ou par vote électronique) :

- RI de l'ED réécrit avec la base légale du nouvel arrêté (à partir du RI précédent). Poly.

- charte du doctorant : revue en 2017 (en fonction de l'arrêté 2016).

- (en cours) portfolio du doctorant : amené à devenir un supplément au diplôme du doctorat.

Voir PJ dans le courriel de convocation (Latifa, 2 mai 2018) et dans le courriel consécutif à ce conseil (Latifa, 15 mai 2018)

- (en cours) convention individuelle de formation. Voir PJ dans le courriel de convocation (2 mai 2018)

**c) élections**

Élections des doctorant-e-s en cours d'organisation.

**d) suppléants des dir. d'EA à afficher**

**e) visite HCERES à organiser : premiers jalons**

### **2 – SEMINAIRES**

---

Trois années par séminaire.

Reconductions : Textométrie ; Enquête (moins de participants cette année : à reconduire ?) ; Bibliothèque du jeune chercheur ; L'Écriture de recherche en thèse (3<sup>e</sup> année : revoir le format pour les 3 années à venir) ; Valorisation de la recherche en anglais

Changements : propositions à venir

Question : intégrer à l'offre de l'ED un séminaire cinéma avec ENS, P8 et Nanterre : n'entre pas dans le cadre de l'offre de séminaires, mais très bonne initiative pour les doctorants qui pourront la faire valider sur Adum)

### **3 – ACTUALITES**

---

#### **Prix AMOPA :**

- Emmanuel Picardi, co-dir Frédéric Gros Frédéric Gros
- et Mountapmbeme Yaya, dir Thanh-Van Ton-That

Annnonce de la non- reconduction de la convention de partenariat concernant le prix de la meilleure thèse en francophonie : "La direction de l'École doctorale « Cultures et Sociétés » de l'Université Paris-Est regrette d'apprendre par mail que la section départementale du Val-de-Marne de l'AMOPA a décidé de manière unilatérale de ne pas reconduire la convention de partenariat signée avec l'université Paris-Est.

Cette convention a permis de récompenser d'excellents travaux de docteurs, étrangers le plus souvent, travaillant sur des auteurs francophones avec des croisements culturels extrêmement enrichissants. La collaboration qui nous a réunis et à laquelle vous décidez de mettre fin reposait de plus sur une tradition intellectuelle extrêmement ancienne à l'Université Paris-Est et notamment à l'Université Paris-Est Créteil que les grands noms de la francophonie, Jacques Chevrier devenu professeur à Paris IV Sorbonne, Robert Jouanny, Papa Samba Diop ont, entre autres, illustrée".

Avenir de la Comue et d'UPE en question avec l'université cible. Diplomation plurielle ? Risques éventuels ?

Point sur les rapports HCERES et position par rapport à la situation actuelle (UPEC, Université cible, COMUE, UPE), groupe de travail sur le doctorat)

Dans le projet pour l'HCERES : insister sur ce que l'ED veut faire (quoi qu'il en soit de l'avenir) et valoriser le travail de l'ED au-delà d'UPE

### **4 – POINT FINANCIER**

---

Rien à signaler

### **4 – POINT SUR LES CONTRATS DOCTORAUX ET CALENDRIER**

---

4 contrats UPEC. Décision de rédaction d'une motion à adresser à l'UPEC

### **5 – QUESTIONS DIVERSES**

---

Dépôt de dossier de candidature le 26 juin 2018, auditions le 03 juillet 2018.

Dernier conseil de l'école doctorale, le 2 juillet 2018.